



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi 5 octobre 2023 à 19 h au local des spécialistes de l'école J.-C.-Chapais

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Manon Bélanger, Anik Charest, Pascal Dumais, Sandra Fournier, Isabelle Rivard, Maude Pichereau, Laurence Frève,

Enseignant(e)s : Anthony Bélanger, Élise Chénard, Édith Soucy

Personnel de soutien : Alyson Michaud, secrétaire d'école
Caroline Caron, technicienne en service de garde

Direction : Marie-Hélène Ouellet

Professionnelle : Émilie Bergeron, travailleuse sociale

Absence :

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Ouellet souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 23-24-001

Il est proposé par monsieur Anthony Bélanger et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point autre sujet ouvert.

3. NOMINATION

La direction de l'école informe les membres qu'il y a lieu d'élire un poste de présidence, un poste de vice-présidence, un poste de secrétaire et un poste de trésorerie du conseil d'établissement.

PRÉSIDENTE

CÉ # 23-24-002

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Manon Bélanger agisse comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (durée de 1 an).

VICE-PRÉSIDENTE

CÉ # 23-24-003

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Anik Charest et résolu à l'unanimité :

QUE madame Isabelle Rivard agisse comme vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (durée de 1 an).

SECRÉTAIRE

CÉ # 23-24-004

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Alyson Michaud agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (durée de 1 an).

TRÉSORERIE

CÉ # 23-24-005

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu à l'unanimité :

QUE madame Anik Charest agisse comme trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 (durée de 1 an).

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2023

CÉ # 23-24-006

Il est proposé par madame Anik Charest et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 juin 2023 soit adopté.

5. SIGNATURE DU FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (ART. 70. LIP)

Le formulaire est à compléter et à remettre pour les membres du conseil d'établissement qui ont une dénonciation d'intérêt à effectuer.

6. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

Le formulaire est à compléter et à remettre par tous les membres du conseil d'établissement.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES DE L'ANNÉE (AU MOINS 5) (ART. 67 LIP)

CÉ # 23-24-007

La direction de l'école propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Prochain conseil d'établissement 7 décembre reprise 14 décembre et aura lieu à ST-Philippe ou par TEAMS;

15 février 2024 et la reprise 22 février 2024 et aura lieu à l'école Notre-Dame ou par TEAMS;

2 mai 2024 à l'école J.-C.-C.

20 juin 2024 et le lieu sera à déterminer.

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu à l'unanimité :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 soit approuvé tel que proposé.

CÉ # 23-24-008

8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ART. 63 ET 67 LIP)

Selon l'article 61, le quorum aux séances du conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Selon l'article 63, les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En effet, selon l'article 46, le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Par ailleurs, l'article 42 mentionne que les membres de la communauté n'ont pas droit de vote au conseil d'établissement.

Il est important de se rappeler que selon l'article 64 que toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour l'exercice des fonctions en lien avec l'article 71, les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Il est proposé par madame Sandra Fournier et adopté à l'unanimité;

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 soient établies telles que déposées.

9. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (ART. 75.1)

CÉ # 23-24-009

Le plan de lutte ne sera pas adopté lors de ce conseil. Il y a des modifications à apporter sur le canevas et il sera donc adopté en décembre. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de plan de lutte dans nos écoles. Nous mettons tout de même des éléments en place.

10. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART. 87 LIP.)

CÉ # 23-24-010

Présentation des sorties éducatives des 3 écoles

- Sorties dans un rayon de 1 km de l'école pour les 3 écoles.
- Activités de Vincent pour la pédagogie active
- Sortie préscolaire
- Sortie de fin d'année Mont-Carmel
- Activités Halloween (bonbons)
- Laser Tag – Mont-Carmel fin d'année
- Visite de caserne pour les élèves des maternelles de Mont-Carmel
- Sortie culturelle Salle André- Gagnon

Activités approuvées par courriel :

- Spectacle de magie du 8 septembre à Mont-Carmel
- Journée rouge Mont-Carmel 5 octobre 2023
- Parc municipal 5^e-6^e années Mont-Carmel
- Dîner organisé par le Club des 50 ans et plus pour l'école Saint-Philippe

Il est proposé par madame Laurence Frève et résolu à l'unanimité :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que proposées.

11. INFORMATIONS

11.1 DIRECTION

11.1.1 CLIENTÈLE SCOLAIRE

École Notre-Dame : 90 élèves

École Saint-Philippe : 56 élèves

École J.-C.-Chapais : 42 élèves

11.1.2 ORGANISATION DES SERVICES DANS NOS ÉCOLES

Saint-Philippe

27h + 3 h(soutien à la classe) en éducation spécialisée avec Isabelle Robichaud (toutes les classes).

8h35 soutien à la classe par Laurence Lévesque dans la classe de 1^{re} et 2^e années

5 h d'aide pédagogique par Lily-Anne Dionne (toutes les classes du primaire) et un ajout de 20% qui sera fait lors de certaines semaines

1h d'aide pédagogique dans la classe de 5^e-6^e années par Marianne Bérubé

Mont-Carmel

27h en éducation spécialisée par Catherine Dionne

25h en éducation spécialisée par Katryn April-Grant

5h40 de soutien à la classe par Laurence Frève dans la classe de maternelle 5 ans

8 h d'aide pédagogique avec Antoine Lord (toutes les classes du primaire).

Saint-Denis

26 h 30 en éducation spécialisée avec Chantale Duval (toutes les classes du primaire).

15 h 00 + 4h25 (soutien à la classe)en éducation spécialisée avec Johannie Bois (préscolaire).

Orthopédagogie avec Marianne Bérubé.

11.1.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Des campagnes de financement verront le jour avant le prochain conseil d'établissement du 7 décembre.

Puisque les campagnes ne sont pas encore déterminées officiellement, madame Marie-Hélène fera un suivi par courriel à tous les membres afin de confirmer la campagne de financement de Saint-Philippe.

Pour les autres campagnes, celles de Saint-Denis et Notre-Dame, le but de ces campagnes est de payer les activités de fin d'année tel que le transport et le coût d'entrée.

Si les sommes amassées ne sont pas utilisées entièrement pour les activités, le montant restant sera rediscuté au Conseil d'établissement.

Présentement, voici ce qui est prévu pour chacune des écoles :

École Notre-Dame : Galettes de la Boulangerie La Pociatière

École J.-C.-Chapais : Cascades

CÉ # 23-24-011

Il est proposé par madame Isabelle Rivard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les campagnes de financement pour les activités de fin d'année et d'approuver que les sommes servent à payer ces activités.

11.1.4 Club des petits déjeuners

La première commande de denrées est arrivée mardi matin de cette semaine et le service de petits déjeuners débutait ce matin. Les denrées périssables seront servies en premier afin d'éviter la perte d'aliments. Monsieur Bernard Derome viendra visiter le Club le mardi 10 octobre.

11.1.5 Approbation des contenus d'éducation à la sexualité

Vous avez reçu les contenus présentés pour chaque année scolaire par courriel. Nous avons besoin de faire approuver les contenus au conseil d'établissement.

CÉ # 23-24-012

Il est proposé par madame Élise Chénard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les contenus d'éducation à la sexualité.

11.1.6 CCQ

Tel que mentionné par le MESS, le nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise sera implanté seulement en 2024-2025. Cependant, nous pouvons le faire dès 2023-2024 si toute l'école voulait le faire. L'école Notre-Dame et J.-C.-Chapais ont décidé de le faire cette année. La grille-matières avait été ajustée en fin d'année.

11.1.7 Normes et modalités

Vous avez reçu le document sur « Les normes et les modalités en évaluation » avec la convocation du conseil d'établissement. Ce dernier doit être présenté par les enseignants à la direction. Ensuite, il doit être présenté au conseil d'établissement et adopté par la direction d'école.

11.2 ENSEIGNANTS

11.2.1 Saint-Denis

- La bibliothèque municipale que les élèves vont visiter. Les bénévoles veulent promouvoir davantage la bibliothèque; (30 min. de lecture à la bibliothèque) Nouveau coin lecture.
- La journée spéciale de la rentrée et la murale collective qui sera affichée dans l'école et peut-être à l'extérieur;
- La rencontre de parents en formule portes ouvertes qui a été appréciée par les parents et les enseignants;
- L'Halloween qui sera fêtée dans l'école avec diverses activités; 31 octobre 2023
- La journée rouge du 26 octobre prochain où les enfants vivront des activités extérieures, ils auront aussi des dossards lors de la marche.

11.2.2 Saint-Philippe

- Au préscolaire, la rentrée progressive s'est bien déroulée et comme toujours, c'était très aidant pour l'intégration des petits.
- Les élèves et le personnel ont apprécié la journée d'accueil, autant l'avant-midi d'activités à l'école que le spectacle en après-midi.
- Nous avons eu la chance d'être invités à un dîner champêtre offert par le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe. Hot-dogs, breuvage et dessert étaient fournis pour les élèves et le personnel. Des activités dans les installations des loisirs étaient organisées à la suite du repas.
- Pour la journée d'Halloween, nous prévoyons nous déguiser toute la journée et des activités spéciales seront organisées en après-midi.

11.2.3 Mont-Carmel

- Le 7 septembre, nous avons vécu notre activité de la rentrée à la salle municipale de Mont-Carmel pour y voir un spectacle de magie. Les élèves de la maternelle 4 ans jusqu'à la 6e année y ont participé.
- Visite à la bibliothèque municipale une fois par mois durant l'année pour toutes les classes de l'école.
- 28 septembre: Sortie à Ste-Louise au verger Le Semoir. C'est la suite au projet des 3e-4e années de l'an dernier et poursuite du projet avec les 5e-6e années dans le but de visiter le verger et de voir l'évolution de leur potager semé en juin dernier.
- 29 septembre: Activité d'arts éphémères au sentier culturel annulée par manque de bénévoles.
- 5 octobre: Classe rouge : toute l'école se réunit à l'extérieur pour un pique-nique (chaque enfant apporte son lunch) et des jeux extérieurs. À 12h45 départ pour la marche dans le sentier culturel. De retour pour 15h05.
- 31 octobre: Bingo en avant-midi et activités multi âges en après-midi. Les élèves passent la journée costumée.
- 22 décembre: Activités de Noël dans les classes en avant-midi. Cinéma dans les classes en après-midi

11.3 SERVICE DE GARDE

- Facturation/état de compte :
Les états de compte sont déposés sur le portail Mozaïk Parent, comme par les années passées.
- État des inscriptions
St-Denis : 22 élèves réguliers 3-4-5 jours – 20 élèves sporadiques
St-Philippe : 29 élèves réguliers 3-4-5 jours – 19 élèves sporadiques
Mont-Carmel : 48 élèves réguliers 3-4-5 jours – 30 élèves sporadiques
- Les semaines de déclaration sont présentement en cours dans les services de garde.
- Journées pédagogiques :
Les enfants de St-Denis et St-Philippe se regrouperont à l'école de St-Philippe pour les journées pédagogiques, sauf pour la journée du 6 octobre ou exceptionnellement nous serons à St-Denis dû aux travaux et au déménagement du matériel.
- Journées de tempête :
- Comme l'an dernier, tous les élèves de nos services de garde seront attendus au service de garde de St-Philippe.
- Les heures d'ouverture seront de 7h15 à 17h45.

11.4 PROFESSIONNELLE

Madame Émilie se présente. Elle pourra faire les suivis selon ce qui sera présenté dans les écoles. Elle travaille en collaboration avec Claudie Castonguay la professionnelle de Mont-Carmel.

11.5 COMITÉ DE PARENTS

La 1^{re} rencontre du comité de parents a eu lieu le mardi 3 octobre. Lors de cette rencontre, il y a eu les élections et approbation du calendrier des rencontres. Madame Geneviève Soucy est venue se présenter et a expliqué tout ce qui entoure le processus des plaintes. La prochaine rencontre aura lieu le 7 novembre

12. CORRESPONDANCE

Il y a une conférence pour les présidents des conseils d'établissements et les directions le 7 novembre.

13. AUTRE SUJET

13.1 Demande d'aide financière aux municipalités.

Les municipalités préparent leur budget en novembre. Il sera donc important de faire les demandes pour chacune des écoles.

13.2 Bibliothèque de l'école Mont-Carmel :

Les 2 responsables de la bibliothèque de Mont-Carmel, madame Édith et madame Véronique font la demande pour avoir des parents bénévoles. La lettre sera envoyée à tous les parents de l'école.

13.3 5 à 7 des rencontres de parents

Les parents ont bien apprécié la formule. Il faudrait peut-être mettre un message aux parents que s'ils veulent une rencontre, il faudra reprendre un moment. Les heures sont bien pour les parents. Il y a aussi l'avantage que la direction peut être présente.

14. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public

15. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 7 décembre 2023 à l'école Saint-Philippe ou par TEAMS à 19 h.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ # 23-24-012

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par tout le monde et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h25.

Manon Bélanger
Présidente

Marie-Hélène Ouellet
Directrice